

Edito

par Pascal Margerin

Quel avenir pour la commune ?

Il est légitime de se poser cette question, compte tenu des discours, et bientôt des actes qui sont posés : réforme de la taxe d'habitation, suppression partielle des contrats aidés, gel de certaines aides aux communes (contrat de ruralité).

Toutes ces perspectives d'avenir proche sèment le flou dans l'élaboration des projets de notre village.

Bien évidemment, il n'est pas question pour l'ensemble des élus d'attendre « que le ciel nous tombe sur la tête » et nous continuerons à construire pour l'ensemble de nos concitoyens et même au-delà de Blancafort ; à travers notamment les projets multiples de la communauté de communes.

De quoi sera fait demain ? Les vérités d'hier sont très fragiles et les difficultés d'une société blancafortaise (pâte feuilletée) installée sur notre territoire depuis près de 30 ans nous laisse dubitatif quant à l'avenir.

Cependant, nous ne baissons pas les bras et nous continuons, avec nos interrogations et donc avec prudence à investir pour tous et ainsi tenter d'apporter le soutien nécessaire à chacun d'entre vous à travers les valeurs qui inspirent nos actions depuis plusieurs années : la Fraternité, la Solidarité.

Merci.



BLANCAFORT 18
1^{er} CENTRE DE LA ZONE EURO



www.blancafort.fr

Mairie de Blancafort

Tél. : 02 48 58 63 23

Fax : 02 48 58 66 39

blancafort-mairie@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

et de 15h00 à 18h00

Le samedi matin de 8h30 à 12h00

Venez à la rencontre des élus,

Permanence fixe :

Ariane Chestier : lundi matin

Pascal Margerin : mardi et samedi matin

Françoise Lavisse : mercredi matin

Jean-Pierre Enguerrand : jeudi matin

et sur rendez-vous



2 **Rétrospective de l'été,**

4 **Infos pratiques
Rentrée scolaire**

Festivités du 13 juillet

Cette année encore, les festivités du 13 juillet ont rencontré un beau succès.

Les stands attendaient les enfants : tirs au but, chamboule tout, pêche à la ligne, maquillage.

245 repas ont été servis par l'équipe de bénévoles de différentes associations, et du conseil municipal.

La retraite aux flambeaux accompagnée par la fanfare s'est dirigée vers le feu d'artifice.

Le traditionnel bal a clôturé cette soirée. Un grand merci à tous ceux qui ont fait de cette soirée une réussite, et vous qui y avez participé.



Projet éolien

Le 9 février 2017 les élus du conseil ont délibéré favorablement au projet éolien présenté par la société NORDEX, sur la commune de BLANCAFORT. Une hypothèse pour le moment puisque le projet ne pourrait aboutir qu'en 2021, au regard de la complexité des dossiers, un délai inquiétant surtout quand on connaît les objectifs que le pays devra remplir en 2020, sous peine de pénalités de la part de Bruxelles.



Le Maire signe la chartre zéro pesticide

Le 26 janvier 2017 le Maire Pascal MARGERIN a signé la Chartre zéro pesticide «la gestion différenciée des espaces verts» loi interdisant les communes à utiliser des produits phytosanitaires entrée en vigueur le 1er janvier de cette année.

Monsieur Etienne GANGNERON, président de la chambre d'agriculture du CHER, accompagné de Monsieur Cyril DUFLOUX conseiller technique, ont expliqué la démarche qui consiste à apporter le soutien technique à l'équipe communale et ce afin de préserver l'environnement et la santé de chacun d'entre nous.





Marché de Noël

organisé par l'école, soutenu par les parents d'élèves, le vendredi 8 décembre à partir de 15h.

Spectacle de Noël des enfants

offert par la municipalité, le jeudi 21 décembre à 14h.

Téléthon 2017, rendez-vous le 9 décembre 2017 à la salle des fêtes.

CCAS Repas des aînés

aura lieu le samedi 2 décembre 2017 à partir de 12h à la salle des fêtes.

Voeux du maire le vendredi 5 janvier 2018 à 19h à la salle des fêtes.

Rentrée scolaire

Ecole

61 enfants sont scolarisés à cette rentrée dont 21 en maternelle (PS/MS/G/S) et 40 en élémentaire (CP/CE1 et CE2/CM1/CM2). L'équipe enseignante n'a pas changé, accompagnée de Mme Pasquet (ATSEM).

En accord avec Mesdames COUVIDAT et LACOUR, 5 « tout petits » (3 ans au cours du 1er trimestre 2018) pourront effectuer leur rentrée en janvier 2018.

Restauration scolaire :

50 enfants sont inscrits. Les enfants de l'école élémentaire prennent leur repas à la MARPA et les enfants de l'école maternelle bénéficient des prestations de la MARPA en déjeunant au réfectoire de l'école.

Rappel : Tout changement d'inscription à la restauration scolaire doit rester exceptionnel. Il doit être indiqué la veille du jour prévu avant 15 h en mairie. En raison d'une organisation qui est importante au regard du nombre d'enfants inscrits, il ne nous sera pas possible de procéder à des réajustements souvent renouvelés. Merci de votre compréhension

NAP :

Tous les enfants scolarisés sont inscrits aux diverses activités. Cette année, le rythme scolaire défini lors de la mise en place des Nouvelles activités périscolaires en 2014 n'a pas changé. En fonction de différents indicateurs précisés par les services de l'Etat et/ou de l'Education nationale au cours de cette année, il sera possible d'étudier la possibilité d'un retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2018.



L'équipe d'animation est accompagnée par Nathalie dans la mise en place des activités.

Accueil périscolaire :

Angélique, Elodie, Florence et Marion accueillent les enfants. 28 enfants fréquentent la structure.

Accueil de Loisirs pour les 3-11 ans/ mercredi après-midi :

Il fonctionne les mercredis de 13h30 à 18h30. Un temps calme est programmé en début d'après-midi. Si un enfant ne déjeune pas à la cantine, il peut venir participer aux ateliers l'après-midi.

Accueil de Loisirs pour les 3-11 ans/ petites vacances :

L'Accueil de Loisirs fonctionne de 7h à 18h ou 18h30 avec possibilité d'inscription à la journée et /ou à la demi-journée, avec ou sans repas à la MARPA.

*Vacances de Toussaint : accueil du lundi 23 au vendredi 27 octobre

*Vacances d'hiver : accueil du lundi 26 février au vendredi 03 mars

*Vacances de printemps : accueil le jeudi 26 et vendredi 27 avril et du lundi 30 avril au vendredi 04 mai.